

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 28 janvier 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/01/28-5/02

Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse et Sports, et Affaires Internationales
Rapporteur : BONTOUX Jean-Pierre

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : MOUTON Jean-Louis

OBJET : Politique Jeunesse, Sports et Loisirs - Budget Primitif 2011

La politique Jeunesse, sports et loisirs regroupe deux domaines d'intervention : "Activités Sportives" et "Jeunesse et Loisirs".

Concernant le domaine "Activités Sportives", malgré une conjoncture économique peu favorable, le Conseil général poursuit son soutien aux acteurs du sport seine-et-marnais et au développement d'actions structurantes en termes de politique sportive. La priorité sera donnée aux actions favorisant l'accès et le développement de la pratique sportive pour et par les jeunes seine-et-marnais.

Ainsi, convaincu du rôle primordial et formateur du sport pour tous, et en particulier du sport à l'école, le Département poursuivra en 2011, son soutien à l'activité du CDOS, de l'UNSS, de l'USEP, à la Ligue de tennis et au Comité départemental de football de Seine-et-Marne. Cette volonté se formalisera entre autres par la valorisation du sport scolaire de haut niveau, l'organisation du Challenge THURAM, des jeux de Seine-et-Marne, ainsi que le pilotage du rassemblement annuel des 60 écoles multisports départementales.

Par ailleurs, en 2011, la mise en oeuvre du schéma des sports nature verra l'organisation en juin d'un événement valorisant les sports nature : "le mois des sports nature". Enfin, le maintien de l'opération "Rêve de sports" permettra en 2011 l'accès à plus de 2 000 jeunes à des spectacles sportifs d'envergure nationale ou internationale.

Il est ainsi proposé d'inscrire au budget primitif 2011, un montant de 4,49 M€ au titre du fonctionnement pour le domaine "Activités sportives".

Par ailleurs, les dépenses d'investissement représentent 41,5% des crédits affectés au domaine "activités sportives". Les crédits proposés en 2011 s'élèvent en autorisation de programme à 2,5 M€, et à 3,18 M€ en crédits de paiement. Ils sont destinés prioritairement aux équipements sportifs d'accompagnement de collèges et à la pratique de la natation.

Concernant le domaine "Jeunesse et Loisirs" au delà de l'ensemble des actions en faveur de la jeunesse développées dans les différentes politiques sectorielles du département, qui sont présentées de manière synthétique, les propositions d'inscription de crédits au titre du budget primitif 2011 pour les opérations relevant du domaine "Jeunesse et Loisirs" représentent un montant total de dépenses de fonctionnement de 2,43 M€.

Ces crédits permettront la poursuite d'une politique volontariste en direction de la jeunesse, au travers des soutiens apportés aux projets des jeunes seine-et-marnais, au fonctionnement des associations d'éducation

populaire, mais aussi des aides aux vacances pour les familles défavorisées ou encore des attributions de bourses BAFA.

Le Département continuera également d'apporter un important soutien aux centres de loisirs de Seine-et-Marne, et reconduira l'opération Sac Ados en direction de 1200 jeunes bénéficiaires.

Enfin, après le renouvellement effectué en 2010, le Conseil des Jeunes poursuivra ses activités, et sera renforcé dans son rôle d'instance d'écoute et de participation de la jeunesse seine-et-marnaise à la vie publique.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2011 des opérations suivantes :

| Domaine(s) d'intervention | Action(s) | Libellé de l'opération | Montant de l'opération |
|------------------------------|----------------------|---|---------------------------|
| Activités sportives | Equipements sportifs | Autres Equip.Sportifs | 357 509 € |
| Activités sportives | Equipements sportifs | Equip. Sportifs Piscines et Patinoires – Réhabilitations | 72 500 € |
| Activités sportives | Equipements sportifs | Equipts. Sportifs Gymnases et Stades d'athlétisme – construction | 1 800 000 € |
| Activités sportives | Equipements sportifs | Equipts. Sportifs Gymnases et Stades d'athlétisme – Réhabilitations | 268 981 € |

Article 2 : de créer les enveloppes de subventions 2011 suivantes sur le domaine « Activités Sportives » :

| Enveloppe(s) de subvention | CP 2011 |
|---|-------------|
| Accueil des jeunes sur les bases de plein air et de loisirs | 50 000 € |
| Aide à des sportifs de Haut Niveau | 36 000 € |
| Association du Trophée de l'Espoir | 7 000 € |
| Associations sportives civiles | 1 200 000 € |

| | |
|--|-----------|
| Ass. Profession Sport et Loisirs de Seine et Marne | 28 000 € |
| Association U.N.S.S./Subvention fonctionnement Direction départementale U.N.S.S. | 75 076 € |
| Associations U.N.S.S./Subventions aux associations sportives scolaires UNSS | 70 888 € |
| Association U.S.E.P./Subvention fonctionnement Comité départemental USEP | 95 798 € |
| Associations U.S.E.P./Subventions aux associations sportives scolaires USEP | 17 000 € |
| Bases de plein air et de loisirs | 200 000 € |
| Centres médico-sportifs | 37 000 € |
| Centres de Ressources et d'Information aux Bénévoles/CDOS 77 et APSL | 16 000 € |
| Comité Départemental Olympique et Sportifs et Jeux Départementaux | 69 616 € |
| Contrats d'Objectifs de Haut Niveau | 840 000 € |
| Ecoles multisports | 267 000 € |
| Manifestations sportives et Grands événements | 470 000 € |
| Projets sportifs | 140 000 € |
| Sections sportives scolaires | 22 000 € |
| S/F Schéma sport nature/PDESI | 50 000 € |
| Soutien à la natation scolaire | 136 000 € |
| Soutien aux Comités Départementaux | 180 000 € |
| Soutien aux missions d'intérêt général des clubs professionnels | 37 000 € |
| Soutien scolaire jeunes sportifs de Haut Niveau | 15 000 € |
| Suivi médical des athlètes de Haut Niveau | 25 000 € |
| Très Haut Niveau Sportif | 126 000 € |

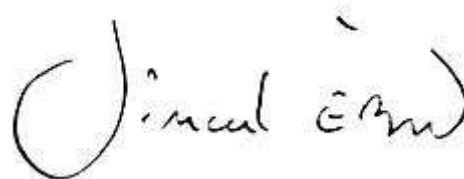
Article 3 : de créer les enveloppes de subventions 2011 suivantes sur le domaine « Jeunesse et Loisirs » :

| Enveloppe(s) de subvention | CP 2011 |
|----------------------------|-----------|
| Aide aux vacances | 120 000 € |

| | |
|--|-------------|
| Associations socio-éducatives | 70 000 € |
| Centres d'accueil de loisirs ou de jeunes | 1 240 000 € |
| Financements projets jeunes | 80 000 € |
| Organismes et Fédérations de jeunesse et d'éducation populaire | 515 000 € |

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT



Vincent ÉBLÉ